



FONDATION FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY
POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX



FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY FOUNDATION
FOR PEACE RESEARCH



RAPPORT GENERAL

L'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la
Culture

- ISESCO-

organise en coopération avec

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la
paix

UN ATELIER NATIONAL sur :

**« LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
JEUNES POUR RESISTER AU DISCOURS DE LA
HAINE »**

Au Centre Régional pour l'Éducation à la Culture de la Paix
(**CRECP**), à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la
recherche de la paix à Yamoussoukro

« Du 08 au 10 mai 2019 »

SOMMAIRE

	Page
RESUME EXECUTIF	03
I CONTEXTE DE L'ACTIVITE	03
II. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DUREE DE L'ATELIER	04
III. DEROULEMENT DU SEMINAIRE	05
IV. MESSAGES DE PAIX, RECOMMANDATIONS ET MOTIONS DE REMERCIEMENTS	21
V CEREMONIE DE CLOTURE	24
ANNEXES	27

RESUME EXECUTIF

L'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (**ISESCO**) a *organisé en coopération avec* la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix **un Atelier National** sur : « **Le renforcement des capacités des jeunes pour résister au discours de la haine** » au Centre Régional pour L'Education à la Culture de la Paix (**CRECP**) sis à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro les 08, 09, 10 mai 2019.

Cet Atelier a vu la participation de 17 Jeunes Leaders composés d'Etudiants-Doctorants et post doctorants, d'Animateurs de clubs de jeunesse, de Prescripteurs (bloggeurs, réseaux sociaux etc.), d'Enseignants chercheurs, de Professeurs de lycées, d'Imams, de Journalistes (radio pour jeune et presse écrite pour jeunes), de Décideurs et hommes politiques.

L'événement a commencé par une cérémonie d'ouverture et s'est articulé autour de huit (08) communications, trois (03) travaux en commission, un (01) partage d'expériences sous forme de panel et une cérémonie de clôture.

I / CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Il existe plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs à la protection de la personne humaine contre la discrimination raciale, la haine et la violence. Mais la plupart des pays sont confrontés à la prédominance de la culture de la violence. L'une des manifestations de ce phénomène est le discours de la haine dont la prolifération de nos jours, remet en cause le principe élémentaire du « vivre ensemble » dans les villes, voire toutes les contrées africaines. Le discours de haine est source de conflits croissants entre groupes ethnique et communautés.

En effet, les discours de haine provoquent la violence, même la plus extrême à savoir : xénophobie, racisme, antisémitisme, radicalisation et rejet de l'autre menant ainsi à l'instabilité économique et à l'exclusion sociale. Une telle situation a de graves répercussions sur la jeunesse africaine et les perspectives de développement durable du continent.

Cette jeunesse souvent exclue des processus politiques et privée de perspectives d'emploi viable, souffre aujourd'hui d'un sentiment d'abandon, de désespoir de manque de repère. En tant que victime, elle est une cible facile du terrorisme et de la radicalisation.

Cet atelier organisé par l'ISESCO en coopération avec la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix au CRECP sur le thème « **Le renforcement des capacités des jeunes pour résister au discours de la haine** » se propose d'examiner la question des discours haineux en lien avec la liberté d'expression, l'internet, les médias et la propagande extrémiste afin

de susciter une prise de conscience chez les jeunes et leur engagement dans la promotion de la culture de la paix en Afrique.

A travers la création du Centre Régional pour l'Education à la Culture de la Paix (CRECP) en Côte d'Ivoire au sein de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro, l'ISESCO entend répondre à cet objectif. En effet, la mission du Centre est de renforcer les capacités des cadres pédagogiques et de tout autre public de la sphère sociale, politique, administrative, économique des Etats africains francophones membres de l'ISESCO dans le domaine de l'éducation à la culture de la paix.

Le présent atelier permettra d'échanger les bonnes pratiques et de définir des stratégies de prévention contre les discours de haine afin de promouvoir des attitudes positives en faveur d'un vivre ensemble harmonieux.

II / OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DUREE DE L'ATELIER

2.1 OBJECTIFS

Cet Atelier National avait pour objectif de renforcer les capacités de 17 Jeunes Leaders dans l'optique de leur permettre de promouvoir les discours de paix et de non-violence dans les espaces physiques et numériques.

2.2 METHODOLOGIE

La méthodologie sera axée sur l'interaction et la participation active.

Les travaux de l'Atelier National se dérouleront sous forme d'exposés, de panel et de travaux en commission. Le choix des méthodes s'appuiera sur des techniques d'animation actives et participatives et sur une gamme variée de supports pédagogiques (Exposés, Brainstormings, simulations, ateliers, plénières, films, PowerPoint, poèmes, etc.) permettant d'échanger des expériences, de poser les problèmes et de sensibiliser les participants.

Une séance sera consacrée aux expériences de terrain. Les participants pourront présenter, partager et échanger les bonnes pratiques en matière de lutte contre les discours de haine et de promotion de la culture de la paix.

Un panel est prévu sur le thème : « **Les initiatives et engagements des jeunes dans la prévention des discours de haine** ». Des jeunes choisis pour leur compétence, leur représentativité ou toute autre raison, constitueront le panel.

Un accent particulier sera mis sur l'écoute active. Les participants devront montrer une attitude flexible dans un contexte de dialogue, d'échange et de compréhension mutuelle.

Un rapport des travaux de la journée précédente sera présenté chaque jour par les rapporteurs pour discussion et adoption. Ces rapporteurs seront choisis par jour. Les termes de référence des travaux en commission seront présentés et clarifiés avant chaque session.

2.3 DUREE

L'Atelier National s'est déroulé du 08 au 10 mai 2019 au siège de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro.

III / DEROULEMENT DU SEMINAIRE

L'Atelier National s'est articulé autour de six (6) séquences : la cérémonie d'ouverture, la séance introductive, les séances thématiques, les travaux en commission et la cérémonie de clôture.



Photo de famille à l'ouverture

3.1 LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Trois allocutions ont ponctué cette phase.



A l'entame, Dr. Diénéba Doumbia, Directrice du Département de la recherche de la paix à la Fondation Felix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, Responsable du CRECP, a, au nom du Directeur Général de l'ISESCO, souhaité la bienvenue à tous les participants et particulièrement au Sénateur KONAN GBEUGRE YAO qui a bien voulu réhausser de sa présence, cette cérémonie d'ouverture. Elle a aussi, adressé les vives salutations du Directeur Général de l'ISESCO à

l'ensemble des participants pour leur présence effective, leur expertise et le partage d'expériences souhaité.

Ensuite, elle a lu le message du Directeur Général de l'ISESCO qui, face à la recrudescence de la montée de la violence engendrée par le discours de haine, estime important de promouvoir des programmes axés sur la communication de paix à travers les médias et les réseaux sociaux. C'est dans ce cadre que l'ISESCO œuvre à prévenir l'extrémisme violent, à encourager les contres discours et à privilégier les discours de paix en promouvant les droits humains, le dialogue des cultures, la tolérance et l'acceptation de l'autre.

Rappelant les objectifs et les missions de l'ISESCO, elle a justifié la création du Centre Régional pour l'Education à la Culture de la Paix (CRECP) dont l'objectif est d'apporter des réponses éducatives aux questions de paix.

Le Sénateur KONAN Yao Gbeugré dans son adresse, s'est félicité de la pertinence du thème de l'Atelier National, et de l'expertise de la formatrice dans le domaine de la culture de la paix. A l'endroit des participants à l'Atelier national, il dit avoir la ferme conviction que celui-ci apportera des réponses aussi concrètes que durables de prévention et de lutte contre les discours de haine. Aussi a-t-il rappelé que Yamoussoukro, reconnue comme terre de paix et de brassage des peuples, accordera toujours une place privilégiée à de tels événements.



Dr. Diénéba Doumbia, lors de sa seconde allocution, en sa qualité de Directrice du Département de la Recherche de la Paix a, au nom de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, salué la vitalité de la coopération entre l'ISESCO et la Côte d'Ivoire pour la promotion de la culture de la paix.

Ensuite, elle a situé le contexte du présent atelier fondamentalement marqué par un monde de plus en plus menacé par le discours de haine. Ce qui conduit à une violence aux conséquences incalculables pour la jeunesse africaine et sur les perspectives de développement durable du continent. Aussi a-t-elle salué la tenue de cet atelier qui permettra d'identifier les outils de prévention et de lutte afin de résister au discours de haine.

Dr. Diénéba Doumbia, lors de sa seconde allocution, en sa qualité de Directrice du Département de la Recherche de la Paix a, au nom de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, salué la vitalité de la coopération entre l'ISESCO et la Côte d'Ivoire pour la promotion de la culture de la paix.

3.2 : LA SEANCE INTRODUCTIVE

3.2.3 La Présentation des participants et recueil des attentes des séminaristes

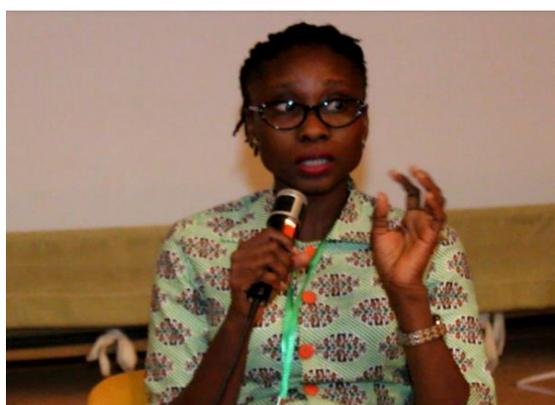
PARTICIPANTS



KONAN Yao Gbeugré
Sénateur



Dr Diénéba DOUMBIA
Directrice du Département de la recherche
de la paix de la Fondation Felix
Houphouët-Boigny, Responsable du
CRECP



FOFANA Aïssatou
Journaliste bloggeuse



Dr CISSE Abdoulaye
Enseignant chercheur, Imam
(Centre Anyama)



AKE MOBIO Michel
Psychologue, Président de l'ONG
Action pour la Vie et la Dignité
Humaine
(APVDH)



Achille COMOË
Doctorant en Droit,
Président ONG-Planète Paix



SEKONGO Sofaga Wonnan Alan
Etudiant Master Gestion des conflits



BERTE Zanga
Coordonnateur des Programmes de l'ONG
CERCLE DES AMIS UNIVERSELS DE
L'ENFANT (CAMUA) - Coordonnateur de
l'Initiative des Artistes Africains pour la
Paix (AAPI)/ Côte d'Ivoire



ARRA DATTE Mathieu
Président du Mouvement d'Actions
Citoyennes pour la Réconciliation et la
Cohésion Sociale en Côte d'Ivoire



KONE DIOGO Amadou
Professeur de Droit



Dr KRA KOFFI André
Enseignant chercheur à l'INP-HB,
Expert en Sciences de l'Education



KOUAME Ahou Sidonie
Etudiante Master Gestion des conflits



TOGOLA Ibrahima
Secrétaire Général Adjoint du Bureau
National du Conseil National des
Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI)



Imam SYLLA Brahima
Adjoint à l'Imam de la mosquée de 220
logements de Yamoussoukro



OKOU Déborah
Journaliste animatrice
(Radio Abobo FM)



Brahima TRAORE
Secrétaire Général à Direction Régionale de
l'Education Nationale de Yamoussoukro



OUATARA Karim
Président chargé de la Coopération
Internationale de la Jeunesse
communale de Yamoussoukro



KOUAKOU Konan Frédéric
Enseignant en EDHC, 1^{er} Président du
Club des pédagogues de la paix de
l'ENS



OUATARA Inza
Président du Collectif des Alliés de
Yamoussoukro
(Alliances à plaisanterie)

Les participants se sont présentés tout en exprimant leurs attentes

LES ATTENTES :

- Etre capable d'identifier les discours emprunts de haines ;
- Etre outillé (mécanismes) pour résister au discours de la haine ;
- Renforcer leurs acquis en termes de sensibilisation afin d'éviter le piège des discours haineux ;
- Atelier interactif ;
- Aboutir à des solutions concrètes ;
- Aboutir à des actions de terrain et en ligne ;
- La pérennisation de l'action ;
- La mise à disposition des supports de communication ;
- Trouver une solution aux insultes religieuses ;
- Trouver des stratégies pour faire face au discours haineux contre les croyances ;
- Partage d'expériences entre participants ;
- Bonne communication des formateurs ;
- Bonne ambiance entre les participants ;
- Renforcement des capacités à la culture de la paix ;
- Renforcer leurs capacités sur la non-violence ;
- Engagement des jeunes dans la prévention de la non-violence ;
- Contribuer positivement à éradiquer le discours de haine ;

- Etre suffisamment outillé au sortir de cet atelier pour porter un message de paix et d'amour dans mon entourage et au-delà, dans la société ;
- Etre capable de présenter les inconvénients du discours de haine et mettre en place des mécanismes idoines pour anticiper dans tous les espaces physiques et numériques l'usage de ces discours ;
- Devenir un modèle et contribuer au changement ;
- Etre vraiment formé afin d'avoir de véritables aptitudes pour non seulement résister au discours de haine mais aussi et surtout pouvoir transmettre le message aux autres ;
- Sortir de l'atelier avec une vision claire de la notion de « discours de haine » ;
- Avoir les compétences nécessaires pour lutter efficacement contre le discours de la haine (les moyens de prévention, les stratégies de sensibilisation sur les dangers du discours de haine ;
- Tisser les liens d'amitié et de fraternité ;
- Maîtriser les outils de lutte contre le discours de la haine ;
- Etre actif et productif au sein du réseau de sensibilisation et de lutte contre les discours de haine.

3.4 LES COMMUNICATIONS

Huit (8) sous-thèmes ont été débattus tout au long de cet Atelier National par l'experte formatrice Dr. Doumbia. Au cours de ces exposés, 2 participants ont apporté leur contribution sur les sous-thèmes 3, 4 et 6.

Sous-thème 1 : Le discours de haine : contexte, concept et réalité ;

Sous-thème 2 : Education aux valeurs de la culture de la paix ;

Sous-thème 3 : Discours de haine sur internet, violence, radicalisation et cyber
Terrorisme ;

Sous-thème 4 : Rôle et responsabilités des acteurs dans la prévention et la lutte contre les
discours de haine ;

Sous-thème 5 : Politiques de prévention et lutte contre les discours de haine dans les
espaces physiques et numériques ;

Sous-thème 6 : Contribution des médias et des arts pour prévenir l'incitation à la haine et
à la violence dans les espaces physiques et numériques ;

Sous-thème 7 : Promouvoir la Tolérance ;

Sous-thème 8 : Réalisation d'une action de sensibilisation à la lutte contre le discours de
la haine.

3.4.1 Sous-thème 1 : **Discours de haine : contexte, concept et réalité**

Suivi de projection de film sur la logique de la haine



Cette communication a été présentée par Dr. Diénéba Doumbia. S'agissant du concept de discours de haine, elle a relevé qu'en raison de sa complexité, il n'existe pas de définition de la notion de haine universellement admise. Seule une approche jurisprudentielle est admise.

Malgré l'existence de textes de loi en vigueur dans le monde, le problème du discours de la haine semble ne pas trouver de solutions idoines en raison de la diversité contextuelle du discours, parfois politique, religieux, social et médiatique dans la réalité des faits. Poursuivant ses propos, la formatrice a, dans une approche définitionnelle, présenté la haine comme une violente aversion que l'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. Elle a précisé que les libertés et les droits contenus dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, interdisent tout discours de haine dans la mesure où il trouble la paix sociale dans le monde. L'on ne saurait donc sous couvert de la liberté d'expression par exemple emprunter les voies de la haine dans ses écrits et / ou propos.

3.4.2 Sous-thème 2 : **Education aux valeurs de la culture la paix**

La communication suivante sur l'Education aux valeurs de la culture de la paix a permis d'identifier sept valeurs de la culture de la paix notamment **la démocratie, le respect du droit, le respect des droits de l'homme, la non-violence, la tolérance, la solidarité et la protection de l'environnement.**

Il y a plusieurs manières de s'opposer au discours de haine dans l'espace physique et virtuel en recourant aux valeurs de la culture de la paix.

➤ **DEMOCRATIE ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE**

Les propos haineux prennent les formes bien souvent racistes et xénophobes. Ils sont la négation des objectifs de démocratie, constituent un frein au dialogue, une opposition aux valeurs de non-discrimination, de tolérance, de liberté d'expression consubstantielle à la démocratie. Ils effritent et disloquent le tissu social tel un venin, un poison. Les groupes les plus vulnérables en pâtissent le plus. La protection des membres du groupe vulnérable contre les conséquences préjudiciables découlant des propos haineux, revêt donc, d'une grande importance. Il y a plusieurs manières de s'opposer au discours de haine dans l'espace physique et virtuel, notamment en développant un « **contre-discours** » ou en engageant **un dialogue** avec ceux qui propagent la haine.

➤ **JUSTICE ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE**

Le droit encadre tous les phénomènes sociaux, le discours de la haine y compris. Ainsi, le droit se pose comme un instrument de prévention et de lutte contre le discours de la haine. Le respect de la dignité humaine et l'élimination des manifestations de discrimination raciale font partie du patrimoine juridique commun aux Etats. La Justice induit la paix, la liberté, l'équité et justifie la lutte contre le discours de la haine, et une discrimination positive en faveur des plus faibles et des plus démunis.

➤ **RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE**

La Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948 reconnaît la **dimension sacrée de l'être humain**, la diversité culturelle et les libertés fondamentales. Le respect de la diversité et des droits des minorités est donc un impératif éthique, indissociable du respect de la dignité humaine. La liberté d'expression doit être mise en lien avec la prévention ou la lutte contre le discours de la haine pour prévenir la radicalisation des jeunes.

➤ **NON-VIOLENCE ET PREVENTION DE DISCOURS DE HAINE**

Passer du discours de haine au discours de paix exige que l'on recoure à la non-violence qui est une manière d'être et d'agir. C'est le refus de propos haineux, violents, injurieux, blessants, dégradants, déshumanisants, de caricatures et d'images désobligeantes et l'abandon des appels répétitifs d'incitation à la violence. La non-violence se traduit par le dialogue, les manifestations pacifiques et la résolution pacifique des conflits.

➤ **TOLERANCE ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE**

Les racines des deux phénomènes, racisme et xénophobie, prennent leur source dans la haine et l'intolérance. Apprendre à vivre ensemble favorise le renforcement des compétences telles que l'empathie, la connaissance des autres cultures à travers leur histoire, leur tradition et leur spiritualité, une sensibilité culturelle, la compréhension de la discrimination, l'acceptation, la communication et la lutte contre les préjugés.

➤ **SOLIDARITE ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE**

La solidarité étant un sentiment de responsabilité mutuelle, elle peut être un « antidote » à la haine. L'un des concepts phares de l'éducation à la citoyenneté mondiale est la solidarité. Dépassant le cadre immédiat de la communauté, cette solidarité s'étend à tous ceux qui n'en font pas partie. Il est donc important de réfléchir et d'imaginer des solutions nouvelles et créatives pour régler ce problème commun et mondial, à savoir le discours de haine.

En résumé, chacune de ces valeurs constitue réellement un important moyen de prévention contre le discours de la haine si elles sont connues et maîtrisées. Les échanges intervenus après cette communication ont permis aux participants de mieux comprendre l'apport essentiel de l'éducation aux valeurs de la culture paix dans la problématique de la lutte contre les discours de haine.

3.4.3 Sous-thème 3 : Discours de haine sur internet, violence, radicalisation et cyberterrorisme

Pour cette thématique, nous avons eu la contribution de **M. Aké Mobio Michel**, qui nous a donné un point psychologique du sujet.

Partant d'images, il a mis l'accent sur la question de la divergence d'opinions tirée des points de vue leurs auteurs. Ensuite il a apporté des précisions sur la notion de radicalisation. En clair, une personne radicale n'est pas à fortiori, violente. Elle fait simplement table rase du passé pour imposer ses propres convictions. S'agissant du terroriste, c'est une personne qui fait usage de la violence pour s'exprimer. Ainsi, le cyber terroriste est tout individu qui utilise les réseaux sociaux pour répandre la violence. Deux théories expliquent ces types de comportement. La théorie personnaliste, mettant l'accent sur l'encadrement de l'enfant, montre que si les parents n'assument pas leurs obligations, leurs progénitures peuvent basculer dans toutes les formes de dérives. La théorie sociologique recommande de faire attention à la formation de la personnalité de l'enfant en tant qu'elle peut être influencée négativement par son environnement.

3.4.4 Sous-thème 4 : Rôle et responsabilités des acteurs dans la prévention et la lutte contre le discours de haine

Il est important de définir les rôles et responsabilités des acteurs (La famille, la communauté locale, la communauté nationale, la communauté sous-régionale, la communauté internationale) dans la prévention et la lutte contre les discours de haine. Cette prévention contre la radicalisation peut se faire aussi par l'éducation aux médias, à la tolérance et à l'acceptation de l'autre et par la production de contre-discours, par l'organisation de débat entre jeunes et par l'utilisation de l'humour. La déradicalisation doit pouvoir aider l'individu à s'immerger dans le milieu social qui puisse lui apporter des liens et le sentiment de ne pas être isolé (tache de resocialisation : rupture mentale et idéologique).

3.4.5 Sous-thème 5 : Politiques de prévention et lutte contre les discours de haine dans les espaces physiques et numériques ;

La question des discours de haine nécessite une **action** à la fois **législative et politique**.

Les informations tirées des études d'experts pourraient aider à formuler une politique locale ou nationale. Elles permettraient par ailleurs de déterminer les besoins urgents en **matière législative**, de **stratégies de surveillance**, de **prévention et de lutte contre le discours de haine** dans un plan d'action.

La conférencière a d'abord présenté le cadre juridique qui, loin d'être exhaustif, révèle que la législation internationale permet aux États de prendre des mesures pour limiter le discours de la haine. Ainsi, elle a analysé les différents instruments juridiques.

Elle a ensuite présenté les *stratégies de surveillance* et outils de prévention et de lutte contre le discours de la haine. Il s'agit précisément de surveiller les manifestations de haine dans les media, sur Internet et partout dans la société.

Elle a aussi présenté les *stratégies de contre-discours*. La production d'un contre-discours déconstruisant les préjugés et les stéréotypes et alimentant positivement les discussions en ligne est un élément essentiel de la prévention des discours haine. C'est à travers les réseaux sociaux que cette production doit être soutenue spécialement à destination des plus jeunes.

Des *outils de sensibilisation, de formation et d'éducation* permettent de sensibiliser l'opinion à la gravité du discours de haine et aux mesures qui peuvent être prises pour les combattre. A travers des manifestations publiques, la création d'un groupe de discussion, la création d'un sticker avec un message ou représentant le hashtag pour établir un lien entre les actions dans l'espace physique et numérique.

Des outils de formation sont prévus pour former les professionnels de police et de justice.

De même, sont pris en compte, la formations des formateurs et la formation des bloggers. Il est donc important, pour toute stratégie de prévention, de prévoir une action auprès de la jeunesse. Des Associations étudiantes et des ONG interviennent aussi dans le domaine de la prévention et de lutte contre le discours de haine en milieu scolaire et universitaire.

3.4.6 Sous-thème 6 : Contribution des médias et des arts pour prévenir l'incitation à la haine et à la violence dans les espaces physiques et numériques

Pour cette thématique, nous avons eu la contribution de **M. BERTE Zanga**, qui a mis en exergue la dimension artistique.

La nécessité de prévenir la violence et les discours de haine s'impose pour la culture et la consolidation de la paix. Les médias (comme la radio, la télévision, le cinéma, Internet, la presse, les télécommunications etc.) et les arts (la sculpture, la peinture, le dessin, la musique, la littérature, la poésie, la danse, le théâtre, le mime et le cirque etc.) se positionnent comme d'importants instruments de prévention de l'incitation à la haine et à la violence dans les espaces physiques et numériques.

L'artiste a imaginé un jeu de rôle pour faire la sensibilisation qui a été présenté à l'ensemble des participants à l'Atelier national.



Jeux de rôle : sensibilisation à la paix, à la prévention et à la lutte contre les discours de haine

3.4.7 Sous-thème 7 : Promouvoir la tolérance

La conférencière a mené une réflexion sur la promotion de la tolérance pour venir à bout du discours de la haine. A travers la présentation d'un court métrage sur la tolérance, elle a fait découvrir aux participants les différentes définitions de cette notion qui est riche de sens. La tolérance se définit sur le terrain par la diversité.

Cette diversité des religions, des langues, des cultures et des caractéristiques ethniques ne

doit pas être un prétexte à conflit. L'on doit l'observer plutôt comme un trésor qui nous enrichit tous. Il est important de promouvoir l'éducation à la tolérance pour contrecarrer le discours de la haine.

3.4.7 Sous-thème 8 : Réalisation d'une action de sensibilisation à la lutte contre le discours de la haine.

Pour faire de la prévention, il est essentiel d'adopter une posture ferme contre les discours de haine.

Il est important de montrer aux jeunes les limites à ne pas dépasser pour ne pas céder aux propos haineux, diffamatoire ou discriminatoire.

- Quelle démarche adopter dans un projet de sensibilisation pour concevoir et réaliser une action de sensibilisation contre le discours de haine ?

Il faut éviter de monter toute l'activité seul et ne penser aux autres (institutions, associations, etc.) qu'au moment où se pose la question des moyens (financiers, matériels et humains) pour sa réalisation.

Une fois l'idée ciblée, le porteur de projet doit se préoccuper de contacter le maximum de personnes (les adhérents, les nombreux sympathisants de votre association et les autres associations) pour *co-élaborer* le projet.

Une action **de sensibilisation à la lutte contre le discours de haine** dont la conception est portée par plusieurs personnes, voire plusieurs associations est plus crédible et pourrait être réalisée dans de meilleures conditions.

3.5 Les travaux en commission et les plénières

3.5.1. Commission 1 : Débat contradictoire sur le thème « un pays démocratique sans discours de haine »

Dans cette commission, les participants ont été organisés en deux groupes (groupe A et groupe B) pour un débat contradictoire sur le thème : « Un pays démocratique sans discours de haine ».

Le groupe A, représenté par M. Ibrahim Togola et M. Sekongo Alan défendait l'idée selon laquelle il peut exister un pays démocratique sans discours de haine. Le groupe B, représenté par Mlle Deborah Okou et M. Kouakou Konan Frédéric a défendu la thèse contraire.

A la lumière des 2 arguments, les deux groupes ont été déclarés vainqueurs dans ce jeu démocratique qui s'est soldé par des accolades fraternelles. Le débat a été *Suivi de la projection d'un extrait de film « Les grands débatteurs », de Denzel Washington.*

3.5.2. Commission 2 : Rôle, responsabilités des acteurs dans la prévention et la lutte contre les discours de haine



Les groupes constitués ont travaillé en commission en identifiant les niveaux responsabilités des acteurs dans la prévention contre les discours de haine. Il ont répertorié les acteurs suivants : l'individu en tant que citoyen, la cellule familiale, la communauté, les Organisations de la Société civile, les collectivités locales, l'Etat et les Institutions internationale. Il est ressorti que

chacun de ces acteurs doit jouer son rôle dans la prévention et la lutte contre le discours de haine.

3.5.3. Panel sur le thème « les initiatives et engagements des jeunes dans la prévention des discours de haine »

Ce panel a été animé par 4 panélistes.



Prenant la parole en premier, mademoiselle Déborah OKOU, animatrice Radio à la radio de proximité d'Abobo a expliqué comment elle a résisté face un agent de la police municipale qui a proféré des propos de haine à son encontre. Ensuite, Dr. CISSE a rendu un témoignage dans lequel il a expliqué comment il a été victime de propos haineux et comment par le recours au contre discours il a apaisé la situation. En ce qui

concerne Mademoiselle FOFANA Aïssata, journaliste-bloggeuse, elle a expliqué qu'elle utilise l'espace virtuel pour sensibiliser contre le discours haineux. Enfin, M. Achille COMOË, Président de « PLANETE PAIX » a pris la parole pour expliquer comment à travers des activités dans l'espace physique et virtuel (Colloque, Conférence, Panel, débats, table ronde, Book club) il sensibilise sur la notion de discours de la haine, à la culture de la paix, au changement des mentalités et aux bonnes pratiques pour prévenir et lutter contre les discours de la haine.

3.6. Création d'une plateforme pour lutter contre les discours de haine

A l'issu des travaux de l'Atelier sur le renforcement des capacités des jeunes pour résister aux discours de haine, les participants, considérant la prolifération des discours de haine et les dangers que cela représente pour nos sociétés ; et considérant la nécessité de paix et du vivre en ensemble, ont décidé de créer une plateforme en vue de promouvoir les discours de paix pour contrecarrer les discours de haine et s'inscrire dans un dialogue permanent avec les auteurs des propos haineux. Un président a été désigné à cet effet en la personne de M. Alan SEKONGO.

IV- MESSAGES DE PAIX, RECOMMANDATIONS ET MOTIONS DE REMERCIEMENTS

❖ MESSAGES DE PAIX

Les participants au regard de l'actualité de la question du discours de la haine et les dangers qu'il représente ont formulé des messages de Paix

1. Tous contre les discours de haine
2. Aimons-nous les uns et les autres
3. Réveillons en nous notre potentiel de Paix
4. Ensemble cultivons la Paix
5. Soyons des hommes de Paix à travers nos propos et nos actes
6. Les différences culturelles constituent une richesse pour le développement d'une localité, d'une région et d'une nation
7. La guerre ne permet jamais une Paix durable
8. La Liberté d'expression appliquée sans limites ne conduit pas forcément à la Paix
9. Le Dialogue est une arme qui brise la méfiance
10. On ne souhaite pas la Paix, on la fait et/ou la donne aux autres
11. La Paix ne peut être réalisée par la violence
12. Elle ne peut être atteinte que par la compréhension
13. Soyons tous artisans de la Paix
14. Les discours de haine ne passeront pas par moi

15. Aux discours de haine nous répondrons par des discours de Paix
16. Pour la Paix, soyons tolérants et solidaires
17. Vivons dans la patrie de la vraie fraternité dans un discours sans haine
18. L'Amour rentre par la porte, la haine sort par la fenêtre
19. Pour un monde de Paix engageons-nous contre les discours de haine
20. La Paix, c'est la force des hommes forts
21. La Paix, c'est la voie du Bonheur
22. La Paix n'est pas un mot, c'est un comportement
23. La Paix libère et rassemble
24. L'Amour du prochain, pilier du vivre ensemble
25. Vivons la Paix par les mots et nos actions
26. Disons à l'autre ce que nous voulons qu'il nous dise
27. Eliminons en nous tout discours haineux
28. Aimer, c'est vivre
29. Faisons de notre langue un refuge
30. La haine, c'est une faiblesse, soyons fort
31. Qui veut la Paix, prépare la Paix
32. Si tout le monde a raison, alors tout le monde a aussi tort
33. Il n'y a pas plus beau que le vivre ensemble

3.6 Les films

3.6.1 « Les grands débatteurs » de Denzel Washington

Ce film a édifié les participants sur l'importance du débat contradictoire comme outils d'éducation à la démocratie et de promotion des droits de l'Homme.

3.6.2 « La foi dans la paix »

Ce film documentaire retrace la vie et les réalisations de feu Félix Houphouët-Boigny,

premier président de la République de Côte d'Ivoire. Cet homme de paix qui a véritablement façonné son pays et qui reste un modèle pour les nouvelles générations.

❖ **LES RECOMMANDATIONS**

A l'issue des travaux, les participants ont formulé une série de recommandations :

1- A L'ETAT DE COTE D'IVOIRE

- Œuvrer à la vulgarisation des textes de lois visant à promouvoir la paix en intégrant des émissions de promotion de paix dans les programmes télévisuels et des rubriques de promotion de la paix dans le programme scolaire.
- Financer les organisations de paix et celles œuvrant contre les discours de haine.
- Veiller à l'application effective des textes en vigueur.

2- A L'ISESCO

- Multiplier les séminaires et conférences sur la promotion de la paix et accroître le nombre de participants.
- Donner les moyens conséquents afin de réaliser les activités du CRECP

3- A FONDATION

- Accroître les activités dans le cadre de sa mission, afin de faire profiter le maximum de personnes.
- Donner les moyens conséquents afin de réaliser les activités du CRECP

4- AU CRECP

- Prendre des dispositions nécessaires pour un suivi effectif de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier.

❖ **ENGAGEMENTS**

Les participants ont formulé un certain nombre d'engagements :

- 1) Sensibiliser activement à la pacification des propos ;
- 2) Contrôler mon langage ;
- 3) Mener des actions citoyennes au sein de ma communauté ;
- 4) Etre actif au sein du réseau de lutte contre les discours de haine ;
- 5) Faire la restitution de la formation reçue ;
- 6) Etre des ambassadeurs de lutte contre les discours de haine ;
- 7) Faire la promotion des valeurs de la culture de la paix ;

- 8) Accompagner toute action visant le bon vivre ensemble ;
- 9) Vulgariser les messages de paix ;
- 10) Bannir les préjugés à l'endroit des uns et des autres ;
- 11) Œuvrer pour un monde plus tolérant ;
- 12) Mettre en place une plateforme d'action et de réflexion contre les discours de haine ;
- 13) Etre de véritables et infatigables acteurs de paix.

❖ LES MOTIONS

Pour traduire leur reconnaissance et leur gratitude aux personnalités et Institutions qui ont contribué à la tenue de cet Atelier National, les participants ont adressé des motions de remerciements et de félicitations à l'ISESCO, au CRECP et à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

V- LA CEREMONIE DE CLOTURE

A- Les allocutions

Dans son allocution, Docteur Diénéba DOUMBIA, Directrice du département de la recherche de la paix de la Fondation FHB a d'abord exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement des travaux. Avant de saluer les participants pour leur assiduité, leur disponibilité et la qualité de leur contribution, qui ont permis d'atteindre les objectifs de l'Atelier.

Sur ces mots, elle déclarée clos l'Atelier National sur « *le renforcement des capacités des jeunes pour résister au discours de la haine.*»

REMISE DES DIPLOMES AUX PARTICIPANTS







ANNEXES

